

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0632 du 06/04/2020

Arrêté du 16 mars 2020

ARRETE RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE
HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rectificatif porte situation administrative d'une inspectrice divisionnaire hors classe des Finances publiques.

Date d'application : 16/03/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSPECTRICE
DIVISIONNAIRE HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ RECTIFICATIF

portant situation administrative d'une inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 11 février 2020 portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des finances publiques, année 2020 ;

Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :**Article premier**

L'article premier de l'arrêté du 11/02/2020 est modifié, pour ce qui concerne la situation de Mme Corinne DE ROSA, conformément aux indications figurant sur le tableau ci-après :

N° DGFIP	Prénom	Nom	Affectation		Niveau de détachement	Date d'effet
860244	Corinne	DE ROSA	AVEYRON	SIE RODEZ	Chef de service comptable de 5ème catégorie	01/06/2020

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 16 MARS 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756